

Certification EN1090

Valorisez votre savoir-faire et assurez le marquage CE de vos constructions métalliques

La certification de votre système de Contrôle de Production en Usine (CPU) suivant l'EN1090 participe à la réussite de votre entreprise. Elle vous permet de commercialiser vos produits avec un marquage CE attestant de la conformité au Règlement des Produits de Construction.

Les bénéfices

- Confiance accrue de vos clients
- Réponse aux obligations réglementaires
- Implication du personnel
- Démarche de progrès
- Suppression des obstacles commerciaux
- Ouverture pour de nouveaux marchés



Les modalités

La certification EN1090 est une démarche volontaire. La norme prend en compte les thématiques suivantes :

- Qualité : non conformités et actions correctives, traçabilité,
- Revue des exigences, revue technique et sous-traitance,
- Organisation d'ateliers et gestion des procédés,
- Coordination soudage,
- Compétences des personnels,
- Contrôle/vérification des équipements liés au soudage.

En fonction des produits fabriqués, des matériaux utilisés, l'entreprise choisit les référentiels :

- Acier EN1090-2
- Aluminium EN1090-3
- et les classes d'exécution de EXC1 à EXC4.

Les certifications combinées

La norme EN1090 peut être utilisée de manière indépendante ou intégrée à tout autre système de management. La certification EN1090 peut être couplée avec d'autres certifications (ISO 3834, ISO 15085 ou certifications des systèmes de management ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001).

Plus d'informations sur www.apave-certification.com ↗

Le processus de certification

1	Demande de Certification
2	Planification
3	Audit initial
4	Décision de Certification
5	Édition du Certificat
6	Audit de suivi

Apave Certification

Apave Certification, filiale du Groupe Apave, propose des prestations de certification des systèmes de management (ISO 18788, ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001...), de produits et services, de compétences, ainsi que des labels et évaluations. Elle s'appuie sur un réseau d'auditeurs qualifiés, internes et externes, répartis sur le territoire national et international et opère dans le domaine volontaire comme dans le domaine réglementaire. Organisme reconnu et indépendant (tierce-partie), Apave Certification donne l'assurance écrite qu'une organisation, un processus, un produit, un service ou des compétences de personnes est conforme à des exigences spécifiées dans les référentiels (norme, règlement, spécification technique, etc.).

Vous avez des idées de projets, n'hésitez pas à contacter notre équipe d'experts :



Apave Italia CPM S.r.l.
Via Artigiani, 63
25040 Bienno (BS)
Tel. 0364 300 342



Apave Certification
191, rue de Vaugirard
75738 PARIS CEDEX 15
Tél : +33(0)1 45 66 18 18

apave.certification@apave.com
www.apave-certification.com
Suivez-nous sur twitter :
[@Apave_Certif](https://twitter.com/Apave_Certif)

